Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prévention du harcèlement sexuel

Lancement de la campagne « STOP Harcèlement Sexuel », dans les écoles du postobligatoire

Le harcèlement sexuel n'a pas sa place dans les lieux de formation ! Tel est le message de la campagne de prévention du harcèlement sexuel menée dans les établissements du postobligatoire depuis 2018. À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, cette campagne est renouvelée et étendue aux gymnases vaudois. Elle est accompagnée de nouvelles ressources proposées aux jeunes et aux professionnelles et professionnels de la formation.

Depuis 2018, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) mènent conjointement une campagne de prévention du harcèlement sexuel auprès des apprenties et apprentis dans les écoles professionnelles. Depuis la rentrée 2021-2022, cette action se déploie également dans les gymnases. Elle vise aussi à promouvoir des actions coordonnées au sein des écoles dans l'orientation des élèves concernées ou concernés par le harcèlement sexuel et à sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs.

Le harcèlement sexuel touche statistiquement majoritairement les femmes. L'administration cantonale vaudoise est déterminée à agir contre cette forme de violence, dans un principe de tolérance zéro. La sensibilisation de toutes et tous et la prévention sont donc essentielles dans l'optique d'une société plus égalitaire. Depuis 2018, plus de 350 professionnelles et professionnels ont bénéficié d'une sensibilisation dans le secteur de l'apprentissage, presque 7000 entreprises formatrices ont été informées à propos de cette problématique et plus de 23 000 apprenties et apprentis ont été informés de leurs droits et des ressources cantonales à leur disposition. En ce 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, cette campagne est élargie aux gymnases et renouvelée sur trois axes principaux.

D’abord, un nouveau matériel de communication à destination des jeunes des écoles du postobligatoire, composé de différentes affiches qui invitent les jeunes à consulter le nouveau site internet du Canton www.vd.ch/stop-harcelement-sexuel. Ce site propose différentes informations et surtout des ressources pour les victimes, témoins ou personnes auteures de harcèlement sexuel. Dans l’optique d’une campagne de communication faite par et pour les jeunes, les nouveaux visuels sont le résultat d’un processus participatif avec des membres de la Commission de jeunes du Canton de Vaud ainsi que d’une consultation d’apprenties et d’apprentis de l’École professionnelle de Montreux et de partenaires de l’État de Vaud. Ensuite, un guide d’accompagnement en cas de harcèlement sexuel dans les lieux de formation du postobligatoire. Ce document a été conçu en collaboration avec les intervenantes et intervenants du terrain et a pour but d’aider les directions et les équipes ressources des écoles qui soutiennent individuellement les élèves dans la prise en charge de ces situations. Enfin, des séances de sensibilisation visent à permettre aux professionnelles et professionnels ainsi qu’aux équipes PSPS (Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire) d’identifier les cas de harcèlement sexuel dans les établissements postobligatoires. Ces rencontres ont également pour but d’informer sur le cadre légal et d’homogénéiser la prise en charge de ces situations.

Il est important d’expliquer aux jeunes et à l’encadrement que le harcèlement sexuel n’est toléré ni sur les lieux de formation ni ailleurs et que les jeunes ne sont pas seuls lorsque de telles situations se produisent ; au sein des écoles, des personnes sont là pour les écouter, les aider et les orienter si nécessaire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 novembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Maribel Rodriguez, cheffe du Bureau de l’égalité entre les femmes et les hommes
DEF, Lionel Eperon, directeur général, Direction générale de l’enseignement postobligatoire
DJES, Manon Schick, directrice générale de l’enfance et de la jeunesse

TÉLÉCHARGEMENT(S)